

**LES RESOLUTIONS ADOPTEES DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DE LA « SOTUMAG »
ANNEE 2014
TENUE LE 22 JUIN 2015**

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice clos au 31 décembre 2014, approuve à l'unanimité les états financiers et le rapport du conseil d'administration de l'exercice 2014.

Elle donne quitus entier, définitif et sans réserves aux membres du conseil d'administration pour la gestion du dit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial du commissaire aux comptes de l'année 2014, approuve les conventions mentionnées dans le dit rapport.

TROISIEMME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve la proposition du conseil d'administration relative à l'affectation et la répartition des bénéfices de l'exercice 2014 comme suit:

- Bénéfice net de l'Exercice 2014 :	1.709.247,903 D
- Résultats reportés	855,651 D
<u>1^{er} Reliquat</u>	<u>1.710.103,554 D</u>
- Réserves légales =	<85.505,178> D
<u>2^{ème} Reliquat :</u>	<u>1.624.598,376 D</u>
- Fonds Social (1.709.247,903 X 10%)	<170.924,790>D
<u>3^{ème} Reliquat :</u>	<u>1.453.673,586 D</u>
- Dividendes (10%) =	<1.200.000,000>D
<u>4^{ème} Reliquat :</u>	<u>253.673,586 D</u>
- Réserves extraordinaires =	<253.000,000> D
- Report à nouveau	673,586 D

La distribution des bénéfices ne concernent pas les exercices antérieurs à l'année 2014.

Les dividendes distribués relatives à l'exercice 2014 ont été fixés à 10 % du capital de la société soit 0,100 Dinar par action de valeur nominale de un dinar entièrement libérée et composant le capital (12.000.000 Dinars).

Les dividendes seront mis en paiement à compter du **6 Juillet 2015** auprès des intermédiaires en bourse et les teneurs de comptes dépositaires conformément au document n° 16 de « TUNISIE CLEARING ».

QUATRIEME RESOLUTION:

L'Assemblée Générale Ordinaire annuelle approuve à l'unanimité la fixation des jetons de présence de l'année 2014 à Trois Mille Dinars brut (3.000,000 D) pour chaque membre du conseil d'administration.

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée générale ordinaire approuve à l'unanimité la nomination de Monsieur Mohamed HABIB DIMASSI en tant qu'administrateur représentant l'Etat au sein du conseil d'administration, Président directeur Général de la Société Tunisienne des Marchés de Gros « SOTUMAG » à dater du 18 Mars 2015.

De même, elle approuve la nomination de Monsieur Chedli BEJI : membre au conseil d'administration représentant l'Etat en remplacement de Monsieur Ali Bouzaiani , à dater du 26 Novembre 2014 et ce, pour le reste du mandat actuel des membres du conseil d'administration qui prendra fin lors de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui approuvera les comptes de l'exercice 2015.

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve à l'unanimité la désignation du cabinet « UAT » Abdellatif ABBES en qualité de Commissaire aux Comptes de la Société pour une période de trois ans 2015-2016-2017 finissant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire devant délibérer sur les comptes de l'exercice 2017.

SEPTIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tout pouvoir au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal pour effectuer toute formalité légale.

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2014
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Actifs	Notes	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
ACTIFS NON COURANTS			
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	1	203 224	194 366
(-) Amortissements		-186 397	-180 476
		16 827	13 890
Immobilisations corporelles	2	34 608 970	32 834 461
(-) Amortissements		-22 951 904	-22 191 182
		11 657 066	10 643 279
Immobilisations financières	3	696 906	231 252
(-) Provisions		0	0
		696 906	231 252
Total des actifs immobilisés		12 370 799	10 888 421
Total des actifs non courants		12 370 799	10 888 421
ACTIFS COURANTS			
Stocks		72 055	20 595
(-) Provisions		-309	-309
		71 746	20 286
Clients et comptes rattachés	4	305 867	325 932
(-) Provisions		-299 882	-321 789
		5 985	4 143
Autres actifs courants	5	1 025 711	819 832
(-) Provisions		-40 011	-39 800
		985 700	780 032
Placements et autres actifs financiers	6	7 300 000	7 700 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 020 640	1 442 034
Total des actifs courants		9 384 071	9 946 495
Total des actifs		21 754 870	20 834 916

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2014
(chiffres arrondis au dinar tunisien)

Capitaux propres et passifs	Notes	Au 31/12/2014	Au 31/12/2013
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8	12 000 000	12 000 000
Réserves	9	3 435 218	3 049 926
Résultats reportés		674	856
Subvention d'investissement (brute)	10	1 946 500	1 946 500
Total des capitaux propres après affectation		17 382 392	16 997 282
PASSIFS			
Passifs non courants			
Autres passifs financiers	11	281 259	272 586
Total des passifs non courants		281 259	272 586
Fournisseurs et comptes rattachés	12	1 292 657	975 859
Autres passifs courants	13	2 798 562	2 589 189
Total des passifs courants		4 091 219	3 565 048
Total des passifs		4 372 478	3 837 634
Total des capitaux propres et des passifs		21 754 870	20 834 916

EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2014

(Unité en Dinar Tunisien)

Désignation	Total des capitaux propres	Capital social	Réserves légales	Réserves pour fonds social	Réserves Extra-ordinaires	Subvention d'investissement	Autres réserves	Résultats de l'exercice 2014	Résultats reportés
Solde au 31/12/14 (Avant affectation)	18 582 392	12 000 000	1 038 444	249 477	1 597 868	1 946 500	40 000	1 709 247	856
Affectation approuvée par l'A.G.O. du 22/06/2015									
Réserves légales			85 505					-85 505	
Réserves pour fonds social				170 924				-170 924	
Dividendes exercice 2014								-1 200 000	
Réserves extraordinaires					253 000			-253 000	
Variation des résultats reportés								182	-182
Solde au 31/12/2014 (Après affectation)	17 382 392	12 000 000	1 123 949	420 401	1 850 868	1 946 500	40 000	0	674